

Les enseignants, la Région et la formation tout au long de la vie

Fin 2005, le premier ministre Villepin, suite à des milliers d'incendies d'automobiles dans les "banlieues", annonçait avec fracas la création de "l'apprentissage junior", soit l'abaissement à 14 ans de la scolarité obligatoire. Début 2007, le ministre de l'Éducation nationale de Robien déclare ne plus être favorable à l'apprentissage juvénile ; au printemps, son successeur Darcos confirme le changement de ligne du ministère. Que s'est-il passé?

Notre hypothèse est que le virage pris l'est pour des raisons politiques dépourvues de tout rapport avec les objectifs du ministère lui-même; l'affirmation repose sur deux arguments, ou plutôt un seul présenté sous deux variantes.

D'abord, en décembre 2006, l'Inspection générale a produit un rapport intitulé *"L'EPLÉ et ses missions"* destiné à impulser une nouvelle vague de mesures de libéralisation de l'institution, soit d'autonomie des établissements. Dans le point "3.7) *La relation avec les collectivités territoriales*", le lecteur apprend que " *On signale aussi la volonté de ces collectivités de considérer les EPLÉ comme des acteurs de leur politique éducative locale (relance de l'apprentissage...) et on perçoit chez les personnels une*

crainte de voir les collectivités de rattachement aller nettement au-delà du cadre de leurs prérogatives.

Dans les faits, il apparaît que lorsque certaines conditions sont réunies, un partenariat fructueux peut s'engager entre les échelons déconcentrés de l'Etat (c'est-à-dire les rectorats, ndlr) et les collectivités locales. Il en va ainsi notamment lorsque l'élaboration de la carte des formations repose sur une concertation étroite (...) lorsque l'académie dispose d'un réel projet largement diffusé et accepté par tous les acteurs, la collaboration avec la collectivité (c'est-à-dire la Région, puisqu'il s'agit de la carte des formations, ndlr) prend appui sur des bases plus saines. Le cap étant alors clairement fixé par l'Education nationale, on entrevoit très favorablement la perspective d'une contractualisation tripartite (établissement/ Etat/ collectivités).

Propos fort clairs: la contractualisation et la carte des formations sont profitables lorsqu'ils procèdent d'une concertation sous l'hégémonie des rectorats et ainsi du ministère... et ne sauraient être fructueuses dans les cas contraires.

Mais il se pourrait bien, deuxième variante de l'argument, que de nombreux conseils régionaux voient les choses différemment, aspirent à l'hégémonie dans la définition des clauses de la contractualisation établissement autonome/ Etat déconcentré/ collectivité territoriale, comptent décider seuls de la carte des formations, et espèrent utiliser l'apprentissage junior comme cheval de Troie pour l'investissement des citadelles académiques. Les régions, pour la plupart conduites par des élus de l'opposition au gouvernement, ne manquent pas d'atouts pour conduire cette stratégie de conquête de l'institution, à commencer par la loi de décentralisation du 10 août 2004 qui a en principe confié aux régions le schéma des formations, outil pour une politique locale de l'éducation difficile à mettre en œuvre

pour les régions, du moins tant que l'École reste l'Éducation nationale et que ses professeurs sont fonctionnaires de la Fonction publique d'État.

La suite se déroule sur la scène de l'hôtel d'une région qui, fin mai 2007, a innové audacieusement en invitant les membres du Conseil académique de l'Éducation nationale, les chefs d'établissement et les présidents de l'Université à une rencontre sur le thème du "schéma régional permanent des formations tout au long de la vie". En cette mémorable journée, la tribune était conduite par le Président du Conseil Régional (CR) auprès duquel était assis un Président de Conseil général (CG).

D'emblée, le Président du CR, membre de l'opposition, commente avec humeur l'absence du recteur de l'académie: "*Le recteur n'est pas là. Je ne suis pas nommé par le ministre. Nous sommes élus par le peuple. Nous n'avons pas d'obligation de réserve (...) désaccord de fond.*" Il reprochera plus tard aux rares principaux de collège de refuser de prendre la parole qu'il leur offre, et de se cacher au fond de la salle, au contraire des quelques proviseurs présents. Et le Président du CG de surenchérir: "*le défilé du Recteur aujourd'hui, inacceptable. Le pays ne peut pas être gelé sous prétexte de devoir de réserve*", et de déplorer: "*il y a peu de chefs d'établissement, la lettre que le recteur leur a adressé les a peut-être découragés*".

Le président et principal animateur de séance est le Président du CR; il alterne interventions, distributions de la parole, interjections approbatives et questions. Le premier thème abordé est celui de l'apprentissage relancé dès 14 ans par le Premier ministre Villepin en fin 2005. Un proviseur de lycée et LP donne le ton: "*comment prendre en charge les jeunes qui ne veulent plus du système scolaire? La solution est l'apprentissage qui doit leur être proposé dès le décrochage*" (soit dès 14 ans? mais la solu-



tion ne serait-elle pas plutôt l'enseignement professionnel en fin de 5^{ème} ?) "(...) *L'ambition sociale est inversement proportionnelle à la situation professionnelle*" (situation des parents, ou aveu involontaire que l'apprentissage juvénile correspondrait au deuil de tout espoir de promotion sociale? L'intention aurait-elle été de soutenir que l'apprentissage junior est une voie de l'ambition socioprofessionnelle?). Le Président interroge aussi sec, histoire de faire réentendre la leçon: " *pensez-vous que l'apprentissage est la solution pour éviter le décrochage?*", et la réponse attendue fût, qui pourrait aussi bien être celle du Ministre: "*Oui, tout à fait*".

Le responsable présent de l'association des directeurs de centres d'apprentissage tient à en rajouter: "*en matière d'apprentissage, la région est très loin des autres régions (...) Nous travaillons pour développer cette voie en liaison avec la Région*". Un président d'Université réalise une intervention remarquée: "*Pour l'apprentissage, le tutorat étudiant est une bonne solution (...) et pour une demande financière relativement faible*" (allusion à l'opération "100.000 étudiants pour 100.000 élèves" du ministère destinée à implanter le travail quasi gratuit dans l'enseignement). Une responsable régionale de l'apprentissage intervient elle aussi de façon brillante: "*Il est important de refaire l'histoire (sic!) et de dire toutes les difficultés que nous avons eu pour ouvrir des sections d'apprentissage dans les lycées publics*" (l'histoire semble-t-il n'est pas encore réécrite, puisque la tribune s'en tient là sur le sujet).

Et la même de rajouter, faisant ainsi notre transition avec un autre thème : "*Il faut que les enseignants acceptent de se remettre en question, et comprennent que des sections d'apprentissage exigent une autre pédagogie*." (et vlan! soufflet pour les Professeurs des Lycées Professionnels appelés à enseigner en apprentissage par le ministère et présentés comme des enseignants obtus par la dame!).

Mais le thème de la critique des agissements professoraux est en fait déjà lancé, par le Président en personne, dès sa deuxième phrase en début de matinée: "*l'orientation se décide en conseil de classe, c'est pourquoi nous avons décidé de n'être jamais en paix avec le schéma général des formations*

(...) *le parcours de la jeunesse de la région*." Et peu après: "*des élèves montent dans des trains qui ne mènent nulle part (...) tous les trimestres, il va falloir vérifier que notre machine républicaine fonctionne bien*" (l'objectif serait-il de voir placés les conseils de classe sous la tutelle de l'exécutif régional?). Et le vice-président chargé de l'enseignement d'appuyer son président par l'apport d'une variante inattendue: "*les conseils de discipline excluent de plus en plus (...) et on retrouve ces jeunes à l'école du squat*" (et non pas du crime; l'école serait-elle responsable des conséquences sociales des politiques de libéralisation de l'économie?).

Histoire de feindre instruire au mieux le procès de l'enseignement national, le Président assomme sous une avalanche ininterrompue de questions, destinées par lui à rester sans réponse, le proviseur du jour déjà cité: "*Avez-vous un dialogue avec les principaux de collège? Qui décide de l'orientation? Y a-t-il des tentatives pour vous lier? Combien de réunions avez-vous avec les principaux? Comment cela se passe-t-il avec eux?*" (ce ton de procureur dévoile-t-il d'abord une volonté d'ingérence dans l'enseignement national ou plutôt une ignorance des obligations des chefs d'établissement dans leur bassin?). Et de poursuivre: "*Les professeurs mesurent-ils la responsabilité des conseils de classe avant de déporter vers l'échec?*" (et non pas vers le succès de l'apprentissage). Réponse du très conciliant proviseur: "*c'est là le problème. Les professeurs ne*



comprennent pas". Sous la caméra, l'acteur-Président peut alors achever le réquisitoire: "*il n'est pas possible que l'ensemble de la maison enseignement ne soit pas au courant*" (et il ne reste plus alors qu'à attendre la condamnation par les juges de ces enseignants qui déportent vers l'enseignement professionnel des élèves auxquels le ministère avait pourtant promis l'excellence de l'apprentissage dès 14 ans).

La tribune se charge elle-même, que ce soit par défaut de coordination ou en raison d'un oubli du proviseur étrangement complaisant, d'indiquer à la salle que d'irresponsables et indignes chefs d'établissement se méfient de l'apprentissage susceptible d'amener la fermeture de sections d'enseignement professionnel. Mais après avoir réalisé l'incomplétude de son discours anti-professeur, le proviseur parvient à se rattraper et à marquer encore des points: "*il y a un autre problème. On garde des élèves en BTS pour sauver des postes, et on ne pousse pas les élèves vers l'Université et les DUT*" (si celui là ne finit pas conseiller régional dans les 3 ans, il faudra songer à lancer une pétition de soutien moral?). Le président conclut alors sur le "*patriotisme des établissements soucieux de conserver leurs moyens*" (l'exécutif régional militerait-il aussi pour les suppressions de postes?).

Autre thème, rapide mais incontournable, l'Union européenne. Le Président: "*l'Europe a défini la stratégie de Lisbonne, et pense que nous allons devenir l'écono-*

mie la plus intelligente du monde (...) nous devons être très attentifs à ce qui se passe dans l'Education nationale, sinon la stratégie de Lisbonne, on va passer à côté." (et la politique de l'enseignement doit être en conséquence confiée aux régions? mais la stratégie dite de Lisbonne n'est-elle pas justement européenne?)

D'où, dès la phrase suivante du Président, l'amorce de la revendication d'une nouvelle étape du processus de régionalisation européen: *"le salut ne viendra que de chez nous, l'Etat est trop pauvre, le salut ne viendra que de chez nous."*, peu avant de préciser que pour valoriser des formations (soit l'apprentissage junior?), *"on mettra des sous"*. (une façon d'exprimer que le désengagement financier de l'Etat devrait s'accompagner d'un transfert de ressources fiscales plus importantes aux régions). Le Président de CG est moins laconique sur le sujet: *"nous mettrons en place des éléments de planification et je m'y joins parce que notre Etat jacobin n'a pas toujours pratiqué la planification. C'est à nous de procéder à cette planification."* (mais planifier à 3 collectivités ne risque-t-il pas d'être délicat?), et pour terminer son intervention: *"nous cherchons à développer une politique que j'appellerais de ZEP départementales."* (et pourquoi pas aussi bien de réseaux ambition-réussite départementaux?).

La tribune elle-même l'annonce: *"s'il y a quelque chose à retenir de cette journée, c'est l'idée de la formation tout au long de la*

vie basée sur le partenariat. La Région a un rôle d'assembler" qu'elle compte remplir puisque *"formation professionnelle et apprentissage sont au coeur des préoccupations régionales et doivent y rester."* Le président d'université a déjà répondu *"cela me semble très important, en effet"* au Président du CR lui demandant s'il est *"favorable à un renforcement des liens entre les collèges, les lycées, les principaux de collège, les fournisseurs de lycée et la Région"* (la question, qui n'évoquait pas les universités, aurait-elle eu pour intention de bien faire comprendre que les liens réels entre lycées, LP et collèges ne comptent pas pour l'exécutif du CR dès lors qu'il ne les contrôle point?).

Le Président l'a dit lui-même lors de l'ouverture du spectacle: *"il nous faut rester à notre place, mais nous allons au-delà aujourd'hui."* Espérons que ce passage de la limite ne résulte pas d'une anticipation réaliste de l'avenir de l'enseignement, et que le Président ne voit pas dans la relance annoncée de l'apprentissage un cheval de Troie offert à la Région qui le remplirait d'apprentis juniors afin d'investir l'enseignement national et l'assécher, en élèves et en postes, avant d'en prendre le contrôle par un édit de capitulation intitulé *"nouvelle loi de décentralisation"*.

Lors de ce que le Président appelle *"l'heure du syndicalisme"*, la fédération dominante dans l'enseignement lance un appel du pied improvisé identifié comme tel: *"nous souhaitons la mise en place de véritables groupes de travail, y compris sur des thématiques précises"*, du petit lait pour le Président qui face pour la salle lance un sonore *"très bien!"*. Le principal syndicat du second degré sort son carnet de notes politiques et appréciations en langue de bois: *"nous sommes*

extrêmement satisfaits (...) qu'il y ait une réflexion sur les moyens à mettre en forme pour assurer l'égalité des chances (...) Etes-vous sur l'idée que les collectivités territoriales doivent combler le manque créé par le vide de l'Etat? Comment vous positionnez-vous? Nous sommes très attachés au caractère national de l'éducation. Nous pensons que nous pourrions recevoir de vous une aide extraordinaire en cas de communauté d'analyse et d'objectifs."

Le Président du CR comprend l'offre prudente de service et la demande liée, aussi sa brève et très ironique réponse, 4 ans après les luttes de 2003 contre la décentralisation, insiste-t-elle sur le fait qu'il ne désespère pas des syndicats: *"si le syndicalisme enseignant a cette indépendance qui fait les grands syndicats réformistes, et partageait notre analyse, cette convergence serait un grand événement."*

Pour les professeurs en tant qu'enseignants, *"réformiste"* renvoie avant tout aux réformes, celle combattue en 2003 par exemple, et qui désastreusement s'appliquent à bouleverser l'institution scolaire. Nous ne doutons pas de la possibilité d'une convergence de vue, au moins dans les coulisses, sur la base de la démonstration de fin mai, entre les exécutifs territoriaux et certaines formations syndicales qui du reste démontreraient alors que leur conception de l'indépendance se limite à une simple indépendance par rapport au seul gouvernement parisien.

Et nous ne pensons pas qu'une alliance des exécutifs voraces de collectivités territoriales et des syndicats de l'enseignement contre les recteurs et autres préfets de l'exécutif de l'Etat central puisse garantir longtemps encore le maintien d'une Ecole républicaine, soit à la fois publique, laïque et nationale.

E. F.

